

PETITE - FORÊT

JAMAIS 2 SANS 3 !
Petite-Forêt organise son
achat groupe d'énergie pour
la 3e année consécutive

placedes
énergies.com

JUSQU'À
-195€*

**SUR VOTRE FACTURE
DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ**



GAGNER EN POUVOIR D'ACHAT, C'EST POSSIBLE !


Grâce au partenariat avec Place des énergies, la commune de Petite-Forêt booste le pouvoir d'achat de ses habitants en leur donnant la possibilité de bénéficier d'une remise pouvant atteindre jusqu'à 15% sur les prix hors taxes des tarifs réglementés de gaz et d'électricité.

CE QU'IL FAUT RETENIR

- ✓ INSCRIPTION GRATUITE
- ✓ SANS ENGAGEMENT
- ✓ PAS DE FRAIS CACHÉS
- ✓ AUCUN CHANGEMENT TECHNIQUE
- ✓ MÊME ENERGIE POUR TOUS LES FOURNISSEURS
- ✓ MÊME SERVICE DE DÉPANNAGE (ENEDIS / GDRF)

Permanences physiques

6 septembre 2017
13 septembre 2017
20 septembre 2017
de 14h à 17h

 Rendez-vous à la
Maison des associations
1, rue Jules Ferry

04 37 65 26 81

Appel gratuit depuis une ligne fixe du lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi de 9h à 18h.

www.petiteforet-energie.com

Renseignements et Souscriptions : Rendez-vous sur notre site internet via le tchat direct, par téléphone ou au CCAS.

placedes
energies.com

*Voir conditions sur site.



JUSQU'À
-15%*

**SUR VOTRE FACTURE
DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ**

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1** Je consulte l'offre détaillée sur le site internet www.petiteforet-energie.com ou en mairie.
- 2** Je prépare les documents requis pour souscrire.
 - ✓ Ma dernière facture de gaz et/ou d'électricité
 - ✓ Mon RIB
 - ✓ Mon dernier relevé de compteur
- 3** Je clique sur le bouton souscrire et je remplis le formulaire du fournisseur ou je demande de me faire rappeler gratuitement par un conseiller.
- 4** Je reçois un mail de confirmation. Ensuite, le nouveau fournisseur s'occupe de tout. Il m'envoie sous 14 jours mes identifiants ainsi que la date de démarrage du contrat.

04 37 65 26 81

Appel gratuit depuis une ligne fixe du lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi de 9h à 18h.

www.petiteforet-energie.com

Accueil téléphonique assuré par le CCAS de Petite-Forêt
au 03 27 28 17 64 à partir du 4 septembre de 9h à 12h.